

Master mention Langues Étrangères Appliquées (LEA)

**PARCOURS MANAGEMENT INTERNATIONAL
DES ASSURANCES *en contrat de professionnalisation***

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023

| UFR LLSHS – UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

99, AVENUE JEAN-BAPTISTE CLÉMENT
93430 VILLETANEUSE

Responsable de la formation:
Tristan AUVRAY

Secrétariat : Bureau :

<u>Responsable Formation Continue</u> :	Bureau A211
<u>Secrétariat Formation Continue</u> :	Bureau A224

REGLEMENT DES ETUDES DE L'UFR
des LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES et des SOCIETES
de l'UNIVERSITE PARIS 13

Le règlement des études devra être **obligatoirement** retiré au secrétariat du département concerné **dès que vous en serez informés par affichage.**

1. PRESENTATION GENERALE

1.1 Secrétariat et liste des enseignants

Nom	bureau	Téléphone
Secrétaire :	A214	3992
AUVRAY Tristan		
BENOTTI Sébastien		
BOURJAL, Monique		
CABANE, Yves		
CEYROLLE, Mikaël		
DA CRUZ Olivier		
DELGADO, Ana Maria		
DOMINGUEZ ARRIBAS Javier	C210	2033
DUCHAMP Roger		
EMMERICH, Marion		
GAMELIN, Didier		
GIRAUX, Thibault		
GUIONNET Édouard	C208	3204
HERIZI Saliha		
HOOCK, Christine		
HORST, Martin		
HOUFAR KHOUFAR Myriem		
LARAFAR, Ahlem		
LE TALLEC-LLORET Gabrielle	C210	2033
LOUAKI, Rajat		
MANUEL David		
MIQUEL, Guillaume		
PAREY, Alexandre		
SALVAZET, Stéphane		
TAMBONE Marc		
YATERA Mamadou		
WANE, Ibrahima		

1.2 Présentation générale de la formation

La création de la filière Langues Étrangères Appliquées au début des années 1990 répondait à un besoin de professionnalisation des offres de formation.

La formation en LEA comporte trois volets d'importance égale : l'étude de deux langues sur un strict plan d'égalité ainsi que des matières d'application. Elle s'adresse à des étudiants souhaitant mettre leurs compétences en langues au service de l'entreprise à vocation internationale. Il s'agit en effet d'une filière " professionnalisante ". Par conséquent, l'entrée en LEA doit répondre, de la part du candidat, à un projet professionnel, même embryonnaire. La filière LEA de Paris 13 appartient à la branche " *affaires et commerce* " de cette formation. Elle oriente plus particulièrement les futurs diplômés vers les secteurs des banques, des assurances, du commerce et des services internationaux. Elle leur dispense aussi un enseignement de haut niveau sur le monde de l'entreprise.

En outre, il y a peu ou pas de formations universitaires de haut niveau de linguistes pouvant appliquer leurs connaissances et compétences dans les secteurs spécifiques de l'*assurance* et des *relations internationales*. La spécialité assurances permet aux étudiants d'accéder au master professionnel de « Management International des assurances » (M.I.A.). Les étudiants ont également le choix supplémentaire de postuler à des masters 2 dans d'autres composantes.

Les cycles LEA option Assurances ont pour objectif de former de jeunes professionnels aux métiers de l'assurance et plus particulièrement le secteur international où la parfaite maîtrise de langues et de cultures étrangères est une obligation. D'où la nécessité d'un enseignement dispensé complètement en langues étrangères.

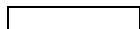
La formation en master comporte une forte base juridique, reprenant les "fondamentaux" des métiers pratiques dans les compagnies d'assurances. L'ancrage universitaire se double d'un enseignement spécifique et de conférences assurées par les professionnels du secteur.

Objectifs pédagogiques généraux

Formation de linguistes spécialisés en assurances internationales. Acquisition de savoir-faire menant au statut de cadre. Répondre à une demande de formation de linguiste dans le secteur des assurances internationales actuellement non satisfaite. Outre une spécialisation très poussée en assurances internationales, la formation se propose de faire acquérir par les étudiants les compétences suivantes : *négoier, développer, gérer*.

1.3 Calendrier 2022-23

Calendrier de l'alternance 2022-2023 - Master 1 Langues Etrangères - Appliquées Management International des Assurances (LEA-MIA)



Ces dates peuvent changer

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE			JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
1	J	7	1	S	7	1	M	vacances scolaires	1	J	6	1	D	vacances scolaires	1	M		1	M	vacances scolaires	1	S	3	1	L	vacances scolaires	1	J	
2	V	7	2	D		2	M	vacances scolaires	2	V	8	2	L	vacances scolaires	2	J	6	2	J	vacances scolaires	2	D		2	M	vacances scolaires	2	V	
3	S	5	3	L		3	J	vacances scolaires	3	S	6	3	M		3	V	8	3	V	vacances scolaires	3	L		3	M	vacances scolaires	3	S	
4	D		4	M		4	V	vacances scolaires	4	D		4	M		4	S	7	4	S	vacances scolaires	4	M		4	J	vacances scolaires	4	D	
5	L		5	M		5	S	vacances scolaires	5	L		5	J	6	5	D		5	D	vacances scolaires	5	M		5	V	vacances scolaires	5	L	
6	M		6	J	6	6	D	vacances scolaires	6	M		6	V	8	6	L		6	L		6	J		6	S	vacances scolaires	6	M	
7	M		7	V	7	7	L		7	M		7	S	7	7	M		7	M		7	V	3	7	D	vacances scolaires	7	M	
8	J	8	8	S	5	8	M		8	J	6	8	D		8	M		8	M		8	S		8	L	seminaire	8	J	
9	V	7	9	D		9	M		9	V	8	9	L		9	J	6	9	J	6	9	D		9	M	seminaire	9	V	
10	S	5	10	L		10	J		10	S	4	10	M		10	V	8	10	V	8	10	L		10	M	seminaire	10	S	
11	D		11	M		11	V		11	D		11	M		11	S	7	11	S	6	11	M		11	J	seminaire	11	D	
12	L		12	M		12	S		12	L		12	J	6	12	D		12	D		12	M		12	V		12	L	
13	M		13	J	6	13	D		13	M		13	V	8	13	L		13	L		13	J		13	S		13	M	
14	M		14	V	7	14	L		14	M		14	S	7	14	M		14	M		14	V		14	D		14	M	
15	J	6	15	S	6	15	M		15	J	6	15	D		15	M		15	M		15	S		15	L		15	J	
16	V	7	16	D		16	M		16	V	8	16	L		16	J	6	16	J	6	16	D		16	M		16	V	
17	S	7	17	L		17	J	6	17	S	4	17	M		17	V	8	17	V	8	17	L		17	M		17	S	
18	D		18	M		18	V	7	18	D	vacances scolaires	18	M		18	S	4	18	S	6	18	M		18	J		18	D	
19	L		19	M		19	S	5	19	L	vacances scolaires	19	J	6	19	D		19	D		19	M		19	V		19	L	
20	M		20	J	6	20	D		20	M	vacances scolaires	20	V	8	20	L		20	L		20	J		20	S		20	M	RATTRAPAGE
21	M		21	V	6	21	L		21	M	vacances scolaires	21	S	7	21	M		21	M		21	V		21	D		21	M	RATTRAPAGE
22	J	6	22	S	7	22	M		22	J	vacances scolaires	22	D		22	M		22	M		22	S		22	L		22	J	RATTRAPAGE
23	V	7	23	D		23	M		23	V	vacances scolaires	23	L		23	J		23	J	6	23	D	vacances scolaires	23	M		23	V	RATTRAPAGE
24	S	7	24	L		24	J	6	24	S	vacances scolaires	24	M		24	V	7	24	V	8	24	L	vacances scolaires	24	M		24	S	RATTRAPAGE
25	D		25	M		25	V	8	25	D	vacances scolaires	25	M		25	S		25	S	5	25	M	vacances scolaires	25	J		25	D	RATTRAPAGE
26	L		26	M		26	S	6	26	L	vacances scolaires	26	J	6	26	D	vacances scolaires	26	D		26	M	vacances scolaires	26	V		26	L	RATTRAPAGE
27	M		27	J		27	D		27	M	vacances scolaires	27	V	7	27	L	vacances scolaires	27	L		27	J	vacances scolaires	27	S		27	M	RATTRAPAGE
28	M		28	V	7	28	L		28	M	vacances scolaires	28	S	4	28	M	vacances scolaires	28	M		28	V	vacances scolaires	28	D		28	M	RATTRAPAGE
29	J	6	29	S		29	M		29	J	vacances scolaires	29	D					29	M		29	S	vacances scolaires	29	L		29	J	RATTRAPAGE
30	V	8	30	D	vacances scolaires	30	M		30	V	vacances scolaires	30	L					30	J	6	30	D	vacances scolaires	30	M		30	V	RATTRAPAGE
			31	L	vacances scolaires				31	S	vacances scolaires	31	M					31	V	8				31	M				
93			70			38			56			80			67			65			6			475					

Enseignement

Total h. enseignement :

Rappel : Concernant les week-end. La loi exige 2 jours de repos consécutifs.

Si vous avez eu cours le samedi, alors dimanche et lundi sont libres.

Si vous n'avez pas eu cours le samedi alors vous aurez samedi et dimanche de repos et vous devrez aller en entreprise le lundi. (vous pouvez vous arranger avec votre employeur)

Vous ne bénéficiez pas des vacances scolaires. Vous avez 2,5/jours de congés par mois (voir durée du contrat) et voir avec votre employeur pour poser vos congés lorsqu'il n'y a pas cours.

Le calendrier licence s'applique en M1

Les M2 ont 24 semaines de cours de début septembre à fin mars

Remise des diplômes probable aux M2 : 19 novembre 2022

2. DESCRIPTIF DE LA FORMATION

2.1 M1 S1

		Matière	Nb heures total	Crédits	Observations
UE 1 Langue A Anglais 1	72 h 8 ECTS	Traduction	18h	2 ECTS	TD
		Langue commerciale	18h	2 ECTS	CM
		Oral	12h	1 ECTS	TD
		Civilisation des aires anglophones (USA et GB)	24h	3 ECTS	CM
UE 2 Langue B au choix Allemand 1 Espagnol 1	66 h 7 ECTS	Traduction	18h	2 ECTS	TD
		Langue commerciale	18h	2 ECTS	CM
		Oral	12h	1 ECTS	TD
		Atelier lecture/écriture	18h	2 ECTS	TD
UE 3 Monde des Affaires 1	36 h 4 ECTS	Economie	18h	2 ECTS	CM
		Relations Internationales	18h	2 ECTS	CM
UE 4 Enseignements professionnels 1	18 h 4 ECTS	Le monde de l'entreprise	18h	4 ECTS	CM
UE 5 Assurances 1	51 h 7 ECTS	Marchandises transportées	22h	3 ECTS	CM
		Assurance maritime	8h	1 ECTS	CM
		Les programmes internationaux 1	21h	3 ECTS	CM

2.2 M1 S2

		Matière	Nb heures total	Crédits	Observations
UE 6 Langue A Anglais 2	66 h 7 ECTS	Traduction	18h	2 ECTS	TD
		Langue commerciale	18h	2 ECTS	CM
		Oral	12h	1 ECTS	TD
		Atelier lecture/écriture	18h	2 ECTS	TD
UE 7 Langue B au choix Allemand 2 Espagnol 2	72 h 8 ECTS	Traduction	18h	2 ECTS	TD
		Langue commerciale	18h	2 ECTS	CM
		Oral	12h	1 ECTS	TD
		Civilisation allemande ou espagnole	24h	3 ECTS	CM
UE 8 Monde des Affaires 2	30 h 4 ECTS	Risques informatiques : aspects techniques et juridiques	12h	2 ECTS	CM
		Relations Internationales	18h	2 ECTS	CM
UE 9 Enseignements professionnels 2	18 h 4 ECTS	Le monde de l'entreprise : les outils	18h	4 ECTS	CM
UE 10 Assurances 2	46 h 7 ECTS	Assurance souscription Dommages et pertes d'exploitation	20h	3 ECTS	CM
		Risques techniques / construction	18h	3 ECTS	CM
		Les flottes auto	8h	1 ECTS	CM

2.3 M2 S3

		Matière	Nb heures total	Crédits	Observations
UE 11 Langue A Anglais 3	24 h 8 ECTS	Traduction spécialisée	12h	4 ECTS	TD
		Textes et documents : études de cas	12h	4 ECTS	CM
UE 12 Langue B au choix Allemand 3 Espagnol 3	36 h 9 ECTS	Traduction spécialisée	12h	3 ECTS	TD
		Textes et documents : études de cas	12h	4 ECTS	CM
		Oral	12h	2 ECTS	TD
UE 13 Monde des Affaires 3	18h 4 ECTS	Droit international 1	18h	4 ECTS	CM
UE 14 Assurances 3	66h 9 ECTS	Assurance aviation 1	12h	2 ECTS	CM
		Assurance aviation 2	6h	1 ECTS	CM
		Gestion des risques	24h	3 ECTS	CM
		Programmes internationaux 2	15h	2 ECTS	CM
		Sinistres internationaux	9h	1 ECTS	CM

2.4 M2 S4

		Matière	Nb heures total (nb séances x nb heures)	Crédits	Observations
UE 15 Langue A Anglais 4	36h 3 ECTS	Traduction spécialisée	12h	1 ECTS	TD
		Textes et documents : études de cas	12h	1 ECTS	CM
		Oral	12h	1 ECTS	TD
UE 16 Langue B au choix Allemand 4 Espagnol 4	24h 2 ECTS	Traduction spécialisée	12h	1 ECTS	TD
		Textes et documents : études de cas	12h	1 ECTS	CM
UE17 Monde des Affaires 4 UE4	42h 4 ECTS	Economie internationale	24h	2 ECTS	CM
		Droit international 2	18h	2 ECTS	CM
UE18 Enseignements professionnels 4	18h 2 ECTS	Négociation et communication interne	18h	2 ECTS	CM
UE19 Assurances 4	51h 6 ECTS	Programmes internationaux 3	15h	2 ECTS	CM
		Réassurance	21h	2 ECTS	CM
		Assurance export	15h	2 ECTS	CM
UE20 Mémoire	5 ECTS	Mémoire de recherche	6h	5 ECTS	TD
UE21 Stage	8 ECTS	Stage professionnel et rapport de stage		8 ECTS	

LV3 : Possibilité de suivre l'enseignement d'une troisième langue vivante en M1 et M2

M1 S1 : 243 heures

M1 S2 : 232 heures

M2 S3 : 144 heures

M2 S4 : 177 heures

Total : 796 heures « étudiant » hors stage

2.5 Descriptif des UE

MASTER 1

1 ^{ère} année – 1 ^{er} semestre – S1
--

UE1 – Langue A – Anglais 1

(72h – 8 ECTS)

Traduction (18h TD – 2 ECTS)

Techniques d'expression orale et écrite (12h TD – 1 ECTS)

Langue commerciale (18h CM – 2 ECTS)

Intervenants : Edouard GUIONNET

But du cours : Approfondissement des connaissances linguistiques et perfectionnement des capacités d'expression et de compréhension en anglais écrit et oral.

Contenu : Approfondissement des techniques de traduction appliquées à des articles socio-économiques. Entraînement intensif à la compréhension et l'expression orale ; jeux de rôle, débats. Textes et articles de presse économiques sur la mondialisation des entreprises.

Pré requis : Licence LEA ou équivalence.

Civilisation Pays A (24h CM – 3 ECTS)

Civilisation Pays A

(12h CM – 1,5 ECTS)

Intervenant : Edouard GUIONNET

But du cours : Compréhension et connaissance des États-Unis contemporains

Contenu : Commentaire de documents extraits de la presse et des médias américains sur les États-Unis.

Civilisation Pays B

(12h CM – 1,5 ECTS)

Intervenant : Edouard GUIONNET

But du cours : Compréhension des relations internationales du Royaume Uni et de la vision britannique des relations internationales.

Contenu : Commentaire de documents primaires et secondaires sur les questions de la politique étrangère et des relations internationales du Royaume Uni.

Pré requis : Cours de Civilisation Pays A de licence.

UE2 – Langue B : Allemand 1 ou Espagnol 1

(66h – 7 ECTS)

Traduction (18h TD – 2 ECTS)

Techniques d'expression orale et écrite (12h TD – 1 ECTS)

Langue commerciale (18h CM – 2 ECTS)

Allemand

Intervenants : Martin HORST, Carine KLEIBER

But du cours : Approfondissement des connaissances linguistiques et perfectionnement des capacités de compréhension et d'expression en allemand (oral et écrit)

Contenu : Traduction d'articles de presse (version et thème) – Approfondissement des techniques de traduction – Langue commerciale : entraînement à l'échange oral et écrit en affaire. Regard sur les grandes entreprises allemandes.

Pré requis : Licence LEA ou équivalence.

Espagnol

Intervenant : Gabrielle LE TALLEC-LLORET

But du cours : Approfondissement des connaissances linguistiques et perfectionnement des capacités de compréhension et d'expression en espagnol (oral et écrit)

Contenu : Traduction d'articles de presse à contenu socio-économique (version et thème) – Approfondissement des techniques de traduction.

Entraînement intensif à l'expression écrite et orale : jeux de rôle, débats, revue de presse, situations d'entreprise.

Langue commerciale : le projet d'entreprise, étude de marché, viabilité financière, business plan I. L'innovation. La franchise. Négociation et exportation. Assurances.

Pré requis : Licence LEA ou équivalence

Atelier de lecture et d'écriture (18h TD – 2 ECTS)

Allemand

Intervenant : Martin HORST

But du cours : Acquisition de compétences en lecture et présentation d'une œuvre complète

Contenu : Élaboration de fiche de lecture et présentation orale de ces fiches à partir d'une liste de lectures établies par la responsable.

Espagnol

Intervenant : Javier DOMINGUEZ ARRIBAS

But du cours : Acquisition de compétences en lecture et écriture. Présentation d'une œuvre complète en espagnol.

Contenu : Élaboration de fiches de lecture et présentation orale de ces fiches à partir d'une liste de lectures établie par le responsable.

(36h – 4 ECTS)

Economie : Régulation internationale de la finance et des assurances (18h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Tristan AUVRAY

But du cours : Connaissance de l'actualité de la régulation internationale des intermédiaires financiers

Contenu : Le cours présente la régulation des acteurs de la finance et des flux financiers mondiaux. Le cours porte sur trois régulations indissociables les unes des autres : la régulation des assurances (Solvency), la régulation des banques (Bâle), et la régulation des normes comptables internationales (IFRS). Le cours présente également le comportement et la régulation des agences de notations. Les problèmes liés au blanchiment d'argent et aux paradis fiscaux seront également abordés.

Relations Internationales (18h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Sébastien BENOTTI

But du cours : Compréhension des relations internationales

Contenu : Le cours présentera les acteurs et les dynamiques qui caractérisent les relations internationales, dans une perspective à la fois historique et contemporaine. La présentation de différentes théories des relations internationales aura pour but d'aiguiser le regard critique des étudiants en les familiarisant avec les concepts classiques, mais aussi avec des outils d'analyse issus de théories non dominantes.

UE4 – Enseignement professionnels 1

(18h – 4 ECTS)

Le monde de l'entreprise : la découverte (18h CM – 4 ECTS)

Intervenant : Marc TAMBONE

But du cours : Connaissance des métiers de l'assurance et de leurs missions.

Contenu : Présentation des différents métiers dans le cadre de l'assurance à l'international – Cas pratiques concernant ces métiers – Construction d'un CV et création de profils pour les CVthèques et les réseaux sociaux.

Intervenant : Alexandre PAREY

But du cours : Les métiers de l'assurance

UE5 – Assurances 1

(51h – 7 ECTS)

Assurance Marchandises transportées (22h CM – 3 ECTS)

Intervenant : Alhem LARAFA

But du cours : Approche de la problématique internationale de l'assurance et de la multiplicité des règles applicables (conventions internationales et des règles nationales.)

Contenu : Assurance Hull and Machinery and Protecting and Indemnity.

Pré requis : Principes généraux de l'assurance dommages et responsabilité civile.

: *Assurance Maritimes (8h CM – 1 ECTS)*

Intervenant : Alexandre PAREY

But du cours : Métiers et spécificités du transport maritime

Contenu : Les contrats, les incoterms, les conventions internationales

Pré requis : Assurance marchandises transportées

Les programmes internationaux 1 (21h CM – 3 ECTS)

Intervenant : Saliha HERIZI

But du cours : Familiariser les étudiants avec différents montages habituels nationaux lorsque les biens de l'entreprise à assurer sont situés dans divers pays.

Contenu : Inventaire des produits à assurer dans divers systèmes d'assurance et d'environnement juridique. Le montage du programme et la gestion.

Pré requis : L'assurance des risques de l'entreprise.

UE6 – Langue A – Anglais 2

(66h – 7 ECTS)

Traduction (18h TD – 2 ECTS)

Techniques d'expression orale et écrite (12h TD – 1 ECTS)

Langue commerciale (18h CM – 2 ECTS)

Intervenants : Edouard GUIONNET,

But du cours : Approfondissement des connaissances linguistiques et perfectionnement des capacités d'expression et de compréhension en anglais écrit et oral

Contenu : Approfondissement des techniques de traduction appliquées à des articles socio-économiques. Entraînement intensif à la compréhension et l'expression orale ; jeux de rôle, débats. Textes et articles de presse économiques sur le commerce dans l'UE.

Pré requis : Licence LEA ou équivalence

Atelier de lecture et d'écriture (18h TD – 2 ECTS)

Intervenant : Edouard GUIONNET

But du cours : Acquisition de compétences en lecture et présentation d'une œuvre complète

Contenu : Élaboration de fiche de lecture et présentations orales de ces fiches à partir d'une liste de lecture établies par la responsable

Pré requis : Licence LEA ou équivalence

UE7 – Langue B : Allemand 2 ou Espagnol 2

(72h – 8 ECTS)

Traduction (18h TD – 2 ECTS)

Techniques d'expression orale et écrite (12h TD – 1 ECTS)

Langue commerciale (18h CM – 2 ECTS)

Allemand

Intervenants : Martin HORST, Christine HOOCK

But du cours : Approfondissement des connaissances linguistiques et perfectionnement des capacités de compréhension et d'expression en allemand (oral et écrit)

Contenu : Traduction d'articles de presse (version et thème) – Approfondissement des techniques de traduction – Langue commerciale : entraînement à l'échange oral et écrit en affaire. Regard sur les grandes entreprises allemandes.

Pré requis : Licence LEA ou équivalence.

Espagnol

Intervenant : Gabrielle LE TALLEC-LLORET

But du cours : Approfondissement des connaissances linguistiques et perfectionnement des capacités de compréhension et d'expression en espagnol (oral et écrit)

Contenu :
– Traduction d'articles de presse à contenu socio-économique (version et thème)
– Techniques de traduction (syntaxe, lexicologie)
– Expression écrite et orale : analyse, représentations et pratiques (écrites, orales) dans le monde de l'entreprise. Projet professionnel.
– Espagnol commercial : la création d'entreprise, le business plan II, le marketing, la négociation et l'exportation, les couvertures d'assurance. Création et études des cas dans les marchés hispanophones.

Pré requis : Licence LEA ou équivalence

Civilisation Pays B (24h CM – 3 ECTS)

Allemand

Intervenant : Martin HORST

But du cours : Compréhension des relations internationales de l'Allemagne et de la vision allemande des relations internationales. Les différences de mentalité entre la France et l'Allemagne dans le monde des affaires.

Contenu : Commentaire de documents extraits de la presse et des médias allemands sur les questions d'actualité internationale ou de la presse et des médias français (ou autres) sur l'Allemagne

Espagnol

Intervenant : Javier DOMINGUEZ ARRIBAS

But du cours : Compréhension des relations internationales de l'Espagne et des pays latino-américains.

Contenu : Commentaire de documents en relation avec le programme. Élaboration et présentation orale d'un travail de recherche.

UE8 – Monde des affaires 2

(30h – 4 ECTS)

Risques informatiques : aspects techniques et juridiques (12h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Mamadou YATERA

But du cours : Aspects techniques

Intervenant : David MANUEL

But du cours : Aspects juridiques

Relations internationales (18h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Sébastien BENOTTI

But du cours : Compréhension des relations internationales.

UE9 – Enseignement professionnels 2
(18h – 4 ECTS)

Le monde de l'entreprise : les outils (18h CM – 4 ECTS)

Intervenant : Marc TAMBONE, Ibrahima WANE

But du cours : Connaissance de l'entreprise – Bases de données, analyses de données

Contenu : Affirmer sa présence sur les CVthèques et les réseaux sociaux (fin) – Préparation aux entretiens – Tableurs au service de l'assurance, utilisation d'EXCEL et d'ACCES.

UE10 – Assurances
(46h – 7 ECTS)

Souscription et tarification dommages et pertes d'exploitation (20h CM – 3 ECTS)

Intervenant: Yves CABANE

But du cours: Permettre aux étudiants d'appréhender la tarification et la souscription de l'assurance dommages et pertes d'exploitation des entreprises.

Contenu : cours à partir du Traité d'Assurances – Incendie Risques d'Entreprises

Pré requis : Assurances dommages et pertes d'exploitation (cours de L3)

Risques techniques – Construction (18h CM – 1 ECTS)

Intervenant : David MANUEL

But du cours: Permettre aux étudiants d'avoir de bonnes connaissances sur l'assurance des risques techniques et l'assurance construction.

Contenu : Inventaires des assurances risques technique et l'assurance construction

Pré requis : Assurances dommages et pertes d'exploitation (cours en L3)

Les flottes Auto (8h CM – 1 ECTS)

Intervenant : Marion EMMERICH

But du cours: Principes généraux de l'assurance dommages et responsabilité civile, de l'assurance transport ainsi que des mécanismes de financement / crédit.

MASTER 2

2^{ème} année – 1^{er} semestre – S3

UE11 – Langue A – Anglais 3

(24h – 8 ECTS)

Traduction spécialisée (12h TD – 4 ECTS)

Intervenant : Edouard GUIONNET

But du cours : Explication ou rappel de la terminologie technique propre au domaine de l'assurance. Familiarisation et approfondissement des connaissances linguistiques ad hoc. Perfectionnement des capacités de compréhension, et traduction de documents techniques de l'anglais vers le français et vice-versa.

Contenu : Traduction de documents variés portant sur les thèmes suivants : généralités concernant le contrat d'assurance (en guise d'introduction); assurance transports (maritime, routier, aérien); assurance perte d'exploitation; assurance tous risques chantiers et bris de machines; assurances de responsabilité civile; assurance risques industriels, technologiques et environnementaux; risques terroristes; réassurance. Les documents à traduire sont extraits de polices d'assurance, de compte rendus de décisions de justice, de revues spécialisées, du code des assurances français, de déclarations de sinistre, de connaissances.

Bibliographie: Alleaume-Lefort Marie-France, L'anglais de l'assurance, ed. Pocket N°3766

Jame Luce, L'anglais des assureurs, ed. Belin

Lesobre Jacques, Sommer Henri, Cave Frances.J, Risk Insurance reinsurance Lexicon, SEP L'assurance Française

Lectures: Les revues spécialisées en français et en anglais telles que: Sigma; Best's review; Insurance Journal Magazine; Business Insurance; Insurance Times... ; L'argus de l'assurance; La Tribune de l'Assurance; Revue Générale du Droit des Assurances; Risques, les cahiers de l'assurance... .

Textes et documents : études de cas (12h CM – 4 ECTS)

Intervenant : Rajat LOUAKI

But du cours : Synthèses écrites et orales d'articles spécialisés.

Contenu : Contractions, présentations écrites et orales d'articles traitant de l'actualité du monde anglophone et de ses répercussions sur le secteur de l'assurance.

UE 12 – Langue B : Allemand 3 ou Espagnol 3
(36h – 9 ECTS)

Traduction spécialisée assurances (12h – 3 ECTS)

Allemand

Intervenant : Martin HORST

But du cours : Acquérir la terminologie de l'assurance

Contenu : Traduction (thème et version) de documents, contrats etc. émanant de compagnies d'assurances

Espagnol

Intervenant : Olivier DA CRUZ

But du cours : Acquérir la terminologie de l'assurance

Contenu : Traduction (thème et version) de documents, contrats etc. émanant de compagnies d'assurances

Textes et documents : études de cas (12h CM – 4 ECTS)

Allemand

Intervenant : Martin HORST

But du cours : Études de cas à partir de documents portant sur l'assurance.

Contenu : Étude, analyse, synthèse de textes et documents dans le secteur de l'assurance, le transport, le commerce et la réassurance – Exposés sur les domaines de spécialité – Création d'entreprises et négociation dans un cadre donné du secteur de l'assurance.

Espagnol

Intervenant : Ana Maria DELGADO

But du cours : Étude de cas à partir de textes et documents portant sur l'assurance.

Contenu : Étude, analyse, synthèse de textes et documents concernant le Code des assurances espagnol, le secteur du transport, le commerce, l'assurance et la réassurance en Espagne et en Amérique latine – Résolution de cas pratiques sur l'assurance, le transport, les moyens de paiement. – Exposés personnels sur des cas d'entreprise et produits d'assurance à l'aide d'une terminologie sur les domaines de spécialité – Négociation dans un cadre donné du secteur de l'assurance.

Oral (12h TD – 1 ECTS)

Allemand

Intervenant : Martin HORST

But du cours : Jeux de rôles, négociation, argumentaires. L'objectif à atteindre est le niveau C1.

Espagnol

Intervenant : Gabrielle LE TALLEC– LLORET

But du cours : Le cours permet aux étudiants de renforcer leur capacité à argumenter dans des situations de communications telles que la négociation et le débat d'idées. Chaque semaine, ils préparent un argumentaire qu'ils mettront en pratique dans des jeux de rôle.

UE13 – Monde des affaires 3
(18h – 4 ECTS)

Droit international 1 (18h CM – 4 ECTS)

Intervenant : Monique BOURJAL

But du cours : Connaissance des lois et juridictions

Contenu : Usages et conventions qui gouvernent les relations juridiques entre des personnes régies par des législations d'états différents

UE14 – Assurances 3
(66h – 9 ECTS)

Assurance aviation 1 (8h CM – 3 ECTS)

Intervenant : Guillaume MIQUEL

But du cours : Connaissance marché, sensibilisation au risque Aviation, analyse de polices (in English), approche tarifaire, étude sinistre, mise en situation.

Contenu : Approche de la problématique internationale de l'assurance et de la multiplicité des règles applicables (conventions internationales et des règles nationales).

Assurances : Gestion du Risque et Maîtrise des risques système. Les Grands Principes de l'Assurance en France et à l'International (24h CM – 3 ECTS)

Intervenant : Stéphane SALVAZET

But du cours : Rappel des grands principes de l'assurance en France, à l'international et des usages et coutumes dans le secteur international.

Contenu :
1– Rappel du Droit du Contrat
2– La lecture d'un programme européen et mondial (souscription et tarification)
3– Anti Money Laundering
4– Assurance et développement durable

Programmes internationaux 2 (15h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Mamadou YATERA

But du cours : Montrer le fonctionnement, les usages dans les différents pays. Avoir une culture internationale de l'assurance dans l'un des secteurs le plus porteur d'emplois.

Contenu : cf. cours Programmes internationaux 1

Les sinistres internationaux (9h CM – 1 ECTS)

Intervenant : Myriem HOUFAL KHOUFAF

But du cours : Gestion des sinistres touchés par les polices des programmes internationaux

Contenu : Comment gérer ces sinistres au niveau de la master et des polices locales.

UE 15 – Langue A – Anglais 4
(36h – 3 ECTS)

Traduction spécialisée (12h TD – 1 ECTS)

Intervenant : Edouard GUIONNET

But du cours : Explication ou rappel de la terminologie technique propre au domaine de l'assurance. Familiarisation et approfondissement des connaissances linguistiques ad hoc. Perfectionnement des capacités de compréhension, et traduction de documents techniques de l'anglais vers le français et vice-versa.

Contenu : Traduction de documents variés portant sur les thèmes suivants: généralités concernant le contrat d'assurance (en guise d'introduction); assurance transports (maritime, routier, aérien); assurance perte d'exploitation; assurance tous risques chantiers et bris de machines; assurances de responsabilité civile; assurance risques industriels, technologiques et environnementaux; risques terroristes; réassurance. Les documents à traduire sont extraits de polices d'assurance, de comptes-rendus de décisions de justice, de revues spécialisées, du code des assurances français, de déclarations de sinistre, de connaissances.

Bibliographie: Alleaume-Lefort Marie-France, L'anglais de l'assurance, ed. Pocket N°3766
Jame Luce, L'anglais des assureurs, ed. Belin
Lesobre Jacques, Sommer Henri, Cave Frances.J, Risk Insurance reinsurance Lexicon, SEP
L'assurance Française

Textes et documents : études de cas (12h CM – 1 ECTS)

Intervenant : Rajat LOUAKI

But du cours : Études de cas à partir de documents portant sur l'assurance.

Contenu : Étude, analyse, synthèse de textes et documents dans le secteur de l'assurance, le transport, le commerce et la réassurance – Exposés sur les domaines de spécialité – Création d'entreprises et négociation dans un cadre donné du secteur de l'assurance.

Oral (12h TD – 1 ECTS)

Intervenant : Edouard GUIONNET

But du cours : Niveau C1

Contenu : Le cours permet aux étudiants de renforcer leur capacité à argumenter dans des situations de communications telles que la négociation et le débat d'idées. Chaque semaine, ils préparent un argumentaire qu'ils mettront en pratique dans des jeux de rôle.

UE16 – Langue B : Allemand 4 ou Espagnol 4

(24h – 2 ECTS)

Traduction spécialisée assurances (12h TD– 1 ECTS)

Intervenant : Edouard GUIONNET

But du cours : Acquérir la terminologie de l'assurance

Contenu : Traduction (thème et version) de documents, contrats etc. émanant de compagnies d'assurances

Espagnol

Intervenant : Olivier DA CRUZ

But du cours : Acquérir la terminologie de l'assurance

Contenu : Traduction (thème et version) de documents, contrats etc. émanant de compagnies d'assurances

Textes et documents : études de cas (12h CM – 1 ECTS)

Allemand

Intervenant : Martin Horst

But du cours : Études de cas à partir de documents portant sur l'assurance.

Contenu : Étude, analyse, synthèse de textes et documents dans le secteur de l'assurance, le transport, le commerce et la réassurance – Exposés sur les domaines de spécialité – Création d'entreprises et négociation dans un cadre donné du secteur de l'assurance.

Espagnol

Intervenant : Ana Maria DELGADO

But du cours : Étude de cas à partir de textes et documents portant sur l'assurance.

Contenu : Étude, analyse, synthèse de textes et documents concernant le Code des assurances espagnol, le secteur du transport, le commerce, l'assurance et la réassurance en Espagne et en Amérique latine – Résolution de cas pratiques sur l'assurance, le transport, les moyens de paiement. –Exposés personnels sur des cas d'entreprise et produits d'assurance à l'aide d'une terminologie sur les domaines de spécialité – Négociation dans un cadre donné du secteur de l'assurance.

UE17 – Monde des affaires 4

(42h – 4 ECTS)

Économie internationale (24h CM – 2 ECTS) : Régulation internationale de la finance et des assurances

Intervenant : Tristan AUVRAY

But du cours : Aspects de la mondialisation

Contenu : Firmes multinationales, mouvements de capitaux (IDE), fusions-acquisitions transfrontières. Redéploiements régionaux et globaux, pouvoir et organisation des firmes (application au secteur des assurances ; définition et poids des assureurs systémiques).

Droit International 2 (18h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Monique BOURJAL

But du cours : Maîtrise des règles de conflits de lois et de juridictions dans les contrats d'assurance.

Contenu : Conflits de lois, conflits de juridictions et arbitrage dans le contrat d'assurance.
Conventions internationales. Étude de cas.

UE18 – Enseignement professionnels 4

(18h – 2 ECTS)

Négociation et communication interne appliquées aux secteurs de l'assurance (18h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Sébastien BENOTTI

But du cours : Découverte des théories de la négociation et de la communication interne en entreprise

Contenu : Les théories de négociations. Application au secteur de l'assurance

UE19 – Assurances 4

(51h – 6 ECTS)

Programmes internationaux 3 (15h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Mikael CEYROLLE

But du cours : cf. cours Programmes internationaux 1 et 2

Contenu : Sans être exhaustif :

Les fondamentaux : Non admis/admis – le non admis permis / le non admis non permis
– La LPS

Les différents types de programmes internationaux (intégrés/non intégrés)

Les garanties : DIC/DIL de la police master.

Les spécificités des programmes internationaux RC.

Les polices locales RC.

Eclairage sur un marché spécifique : USA.

Eclairage sur des garanties spécifiques à l'étranger : EL, Auto liab., RVT et risques
locatifs.

Tarification des PI RCG. – La réassurance

Réassurance (21h CM – 2 ECTS)

Intervenant: Roger DUCHAMPS

But du cours : Se familiariser avec le concept

Contenu : Connaître les différents types de contrat de réassurance les plus habituels sur le marché
Connaître et définir l'impact de la protection par réassurance en fonction du type de
contrat choisi.

Assurance export (15h CM – 2 ECTS)

Intervenant: Thibault GIRAUX

But du cours : Connaître les garanties pour le commerce à l'international

Contenu : Etude des solutions qui visent à soutenir la prospection des marchés étrangers, à faciliter l'émission de cautions et l'octroi de préfinancements par les banques, à sécuriser les exportations et les investissements à l'étranger, à rendre compétitifs les financements offerts aux clients étrangers, à protéger des fluctuations des devises.

UE20 – Mémoire (6h – 5 ECTS)

Mémoire de recherche

Intervenant : Javier DOMINGUEZ ARRIBAS

But : Rédaction d'un mémoire de recherche

Contenu : Méthodologie : Préparer l'étudiant à écrire le mémoire de recherche. Choix du sujet de mémoire et des directeurs professionnels et linguistes. Recherche documentaire, usage des sources, problématique et plan.

UE21 – Stage (8 ECTS)

Stage professionnel et rapport de stage

LV3

Italien

Intervenant: Domenico BISCARDI

Chinois

Intervenant: Yaling PARISOT

Séminaire (obligatoire pour les alternants)

Le programme sera arrêté au mois de juin, avec la période des examens.

La durée du séminaire sera de 12h environ. Il a lieu au FIEF à la Bégude de Mazenc, Drôme

Il aura lieu du 8 au 11 juin 2023.

3. REGLEMENT ET MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

L'admission au master suppose l'acceptation tacite du principe d'assiduité aux enseignements dispensés. L'assiduité aux cours sera vérifiée de façon régulière et aucun retard, ni sortie anticipée ne seront tolérés.

1. **Le master LEA-MIA est une formation en contrôle continu, contrôles réguliers en cours de semestre et/ou en fin de semestre. Des tests écrits ou oraux individuels ou en groupe sont donc à prévoir tout au long de l'année.**
2. La participation active pendant les cours est obligatoire.
3. Pour les étudiants hors alternance, un stage est à réaliser au second semestre du M2, de 4 mois minimum, 6 mois maximum, de préférence à l'étranger.
4. **Modalités de contrôle des connaissances :**
 - Pour chaque Elément Constitutif d'Unité d'Enseignement, le nombre et le type d'épreuves sont portés à la connaissance des étudiants au début de l'année universitaire
 - deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après une première publication des résultats
 - il n'y a pas de rattrapage pour le mémoire de recherche et le rapport de stage du second semestre du M2
 - **une note inférieure à 10 sur 20 dans une UE de langues est éliminatoire**
 - **une note inférieure à 07 sur 20 dans les autres UE est également éliminatoire**
 - **une note de 10 sur 20 à chaque semestre est exigée, il y a compensation entre UE d'un même semestre**
 - le mémoire de recherche du M2 comprend minimum 50 pages
 - le rapport de stage ou de l'alternance en entreprise du M2 comprend minimum 30 pages
 - **Le jury reste souverain sur les notes communiquées ou affichées avant jury.**
5. Calendrier pour le mémoire de recherche et le rapport de stage :
 - fin octobre : l'étudiant doit avoir choisi un directeur professionnel de mémoire de recherche et son sujet doit avoir été validé par le Directeur du master.
 - mi-décembre : la problématique et le plan du mémoire de recherche doivent avoir été validés. L'étudiant doit avoir choisi un directeur linguiste.
 - au 1^{er} juin, une première version du mémoire doit être vue par les deux directeurs de mémoire (professionnel et linguiste), qui donnent leur avis. Il appartient aux étudiants eux-mêmes de s'assurer de la réponse de leur directeur de mémoire.

- mi-septembre : le mémoire de recherche et le rapport de stage doivent avoir été déposés au secrétariat en 3 exemplaires pour permettre au jury de préparer les soutenances.
 - les soutenances de mémoire et de rapport de stage se déroulent début à mi-octobre avec les deux directeurs (professionnel et linguiste).
6. Le mémoire est écrit dans une des langues étrangères (anglais, allemand, espagnol). Il peut être soutenu en français. Le rapport de stage peut être écrit et soutenu en français.
 7. **En cas de plagiat notamment dans le mémoire et/ou le rapport de stage, les étudiants s'exposent aux sanctions décrites au chapitre « 4. Informations sur le plagiat ».**
 8. Les étudiants s'engagent à rendre tous les travaux dans les délais prévus. Les étudiants qui n'observent pas les dates limites seront convoqués en session de rattrapage ou (pour les mémoires) devront s'inscrire pour une nouvelle année.
 9. Le redoublement en M1 n'est pas autorisé, sauf dans des cas exceptionnels, avec permission du directeur du master, et seulement si le premier semestre a été validé.
 10. Des aménagements sont prévus, dans certains cas, afin que la validation puisse se faire sur deux ans, sous réserve d'accord du directeur du master. Une demande en ce sens doit être faite avant le début des enseignements.

ENSEIGNANTS LINGUISTES SUSCEPTIBLES D'ENCADRER LES MEMOIRES M2

Pour les professionnels qui forment toujours un binôme avec les linguistes, ils seront à contacter en fonction du domaine ou du sujet choisi.

DELGADO, Ana Maria

DOMINGUEZ ARRIBAS Javier

GUIONNET Edouard

HORST, Martin

LOUAKI, Rajat

KLEIBER Carine

LE TALLEC – LLORET Gabrielle

Certains professionnels sont également susceptibles d'assurer cette tâche.

4. INFORMATION SUR LE PLAGIAT

A lire par tout/e étudiant/e inscrit dans une formation LSHS
--

Qu'entend-on par « plagiat » ?

Un travail personnel suppose la recherche d'information et implique souvent le recours à des sources secondaires. Sauf lorsqu'il s'agit de la constitution d'un corpus, on doit mettre à profit ce travail de recherche pour formuler une réflexion originale. Le **plagiat** consiste à s'attribuer le travail d'autrui, à présenter comme sien ce qui a été écrit par une autre personne (texte ou fragment). Cela se produit toutes les fois que l'on incorpore à son propre texte des passages sans indiquer explicitement la citation par des guillemets et des références précises (auteur et/ou titre d'un ouvrage, édition, numéros de page).

Cela s'applique tout particulièrement aux recherches sur **internet**. La curiosité intellectuelle et l'initiative sont des qualités louables. Mais, malgré la facilité apparente avec laquelle on peut télécharger des développements tout faits, la même rigueur s'impose. Tout comme les ouvrages imprimés, les sources électroniques doivent être évaluées (qui les écrit, dans quelle perspective ? Quelle garantie de valeur scientifique présentent-elles ?). Elles doivent être identifiées comme emprunts (citations) et explicitement référencées.

Le plagiat est non seulement une pratique qui **n'apporte rien** sur le plan de l'exercice intellectuel et universitaire, c'est aussi une **fraude**, donc une pratique qui sera sévèrement sanctionnée.

Même si la malhonnêteté semble moins flagrante, il n'est pas non plus permis de se contenter de coller bout à bout des passages littéralement copiés, même avec des guillemets. Bien qu'on admette alors qu'on n'est pas l'auteur du texte, on n'a pas pour autant satisfait aux exigences d'écriture personnelle que supposent les types d'exercice proposés.

Quelles sont les sanctions encourues ?

Le plagiat est souvent facile à détecter. Sachez que l'université dispose d'un logiciel anti-plagiat, logiciel conçu pour détecter les documents plagiés sur Internet.

L'étudiant/e plagiaire s'expose :

1. à être sanctionné/e au niveau de la **note** pour l'exercice et
2. à être **déféré/e devant le conseil de discipline** qui statue sur les sanctions à appliquer.

UNIVERSITE SANS TABAC

INTERDICTION DE FUMER : RAPPEL DE LA LOI

La loi du 10 janvier 1991 (dite loi EVIN) et le décret 92-478 du 29 mai 1992 fixent les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif.

En conséquence, il est rappelé aux étudiants qu'il est totalement **INTERDIT DE FUMER** dans les locaux de l'**UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD**.

Université SANS TABAC



FESTIF
Facultés et Écoles Sans Tabac en Île de France

UNIVERSITÉ **PARIS 13**
NORD